

Notice destinée aux candidats à une Admission Sur Titre

Formation Initiale d'Ingénieur sous Statut Etudiant (FISE) de
Télécom SudParis

Session 2021

SOMMAIRE

1 / Calendrier et dossier de candidature	Page 3
1.1 Calendrier et échéances	Page 3
1.2 Constitution et dépôt du dossier de candidature	Page 4
2/ Nombres de places ouvertes aux admissions sur titre en 2021	Page 5
3/ Information sur les titres universitaires recevables	Page 5
3.1 L3	Page 5
3.2 M1	Page 5
4/ Présentation de Télécom SudParis	Page 6

La présente notice vient compléter les informations fournies dans les règlements du concours « AST » (Admission Sur Titre), de candidats français ou étrangers en formation initiale d'ingénieur sous statut étudiant de Télécom SudParis, en première ou deuxième année.

Elle précise les dates, les pièces à fournir dans le dossier de candidature de la session 2021 et entre autre la liste des titres les plus adaptés à une admission sur titre à TSP.

1. Calendrier et dossier de candidature

1.1 Calendrier et échéances

Le dossier de candidature (voir paragraphe 1.2) doit être adressé à l'école au plus tard

le vendredi 2 avril 2021 à admissions-ast@telecom-sudparis.eu

NB : Le formulaire de candidature est disponible sur demande par mail à admissions-ast@telecom-sudparis.eu

Une fois le dossier de candidature déposé, la procédure comporte plusieurs phases :

Admissibilité : Les dossiers sont examinés par le jury, qui fixe une barre d'admissibilité et détermine la liste des candidats déclarés admissibles.

Ce jury, se tiendra le **mardi 20 avril 2021**

Les résultats seront envoyés par mail

le jeudi 22 avril 2021.

Tous les candidats déclarés admissibles sont convoqués à participer aux épreuves orales d'admission éventuellement complétées pour certains par un **examen probatoire** (voir règlement).

Les épreuves orales d'admission et examen probatoire se dérouleront **à distance sur une journée entre :**

le lundi 3 mai et le vendredi 7 mai 2021.

Admission : Le jury d'admission fixe les barres d'admission et classe les candidats pour l'admission sur titre (en première ou deuxième année), suivant la qualité de leur dossier et leurs résultats aux épreuves orales d'admission. **Les candidats qui, à la date du jury d'admission, ne seront pas encore en possession du titre exigé pour la candidature seront (le cas échéant) admis sous réserve de produire leur titre (ou leur attestation de réussite) au plus tard le 15 juillet 2021.**

Le jury d'admission se tiendra le **lundi 25 mai 2021**

Les résultats seront envoyés par mail :

Le jeudi 27 mai 2021 à partir de 16h.

Appel : Les candidats classés par le jury d'admission et appelés par l'école doivent faire connaître leur acceptation ou refus d'intégrer l'école (Voir règlement).

Les candidats ayant confirmé le souhait d'intégrer Télécom SudParis auront jusqu'au 23 juillet 2021 pour **envoyer leur réponse par retour de mail.**

OUI DÉFINITIF : j'intègre Télécom SudParis.

NON : je ne souhaite pas intégrer Télécom SudParis

1.2 Constitution et dépôt du dossier de candidature

NB : Il appartient au candidat de vérifier que son titre est bien compatible avec une admission sur titre à TSP voir paragraphe 3 en page 5

Si, à la date de dépôt du dossier, le candidat ne possède pas encore l'un des titres exigés, il doit, aussitôt le titre acquis, envoyer les pièces justificatives correspondantes dans les meilleurs délais, en tout état de cause au plus tard le **15 juillet 2021**. En aucun cas l'admission définitive ne pourra être prononcée si ces pièces justificatives sont manquantes.

Le **dossier de candidature** doit comporter, dès son dépôt, les pièces justificatives et documents suivants :

1. Un **formulaire d'inscription dûment complété**, il est disponible sur demande par mail à :

admissions-ast@telecom-sudparis.eu

2. Les **pièces officielles** suivantes sont à joindre au dossier :

- Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- un certificat de scolarité pour l'année 2020-2021 (ou, le cas échéant, pour l'année scolaire d'obtention du diplôme requis) précisant la formation suivie ;
- les **relevés de notes obtenues** depuis le baccalauréat ou titres internationaux équivalent ;
- les scans des **attestations de diplômes ou de titres (baccalauréat et depuis le baccalauréat)** et, **au plus tard le 15 juillet 2020**, une copie du diplôme requis ou de l'attestation correspondante ainsi que le **relevé de notes du 2^e semestre 2020-2021** ;
- les étudiants inscrits en Licence (L3) au titre de l'année scolaire 2020-2021 doivent impérativement fournir, dès le dépôt de leur dossier de candidature, le synoptique détaillé de l'année de L3 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...);
- les étudiants inscrits en M1 au titre de l'année scolaire 2020-2021 doivent fournir, dès le dépôt de leur dossier de candidature, le synoptique détaillé de l'année de M1 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...);
- une **fiche d'appréciation confidentielle**, complétée par le responsable du dernier cycle d'études que suit le candidat. Cette appréciation devra être envoyée par mail à :

admissions-ast@telecom-sudparis.eu

3. Une **lettre de motivation** qui précise dans quelles conditions se sont déroulées les études antérieures du candidat, les raisons de ses orientations successives, les motivations de son projet, de poursuite d'études au sein de Télécom SudParis, ainsi que son projet professionnel. Les candidats devront argumenter leur choix pour démontrer l'articulation logique entre la formation suivie en 2020-2021 et le choix de Télécom SudParis.
4. Un **curriculum vitae** comportant des éléments précis des formations et des stages suivis depuis le baccalauréat.
5. Un **virement de 56 Euros**, comportant les nom et prénom du candidat ainsi que « AST » dans le libellé. Ce virement correspond aux frais de dossier. Cette somme reste acquise à l'école quelle que soit l'issue de la candidature. Le RIB est communiqué dans le formulaire de candidature disponible sur demande par mail à : admissions-ast@telecom-sudparis.eu
6. Les **candidats boursiers** du gouvernement français (Bourses de l'enseignement supérieur, du CROUS, ...) sont exonérés des frais d'inscription sous réserve de fournir l'attestation de bourse correspondante.

2. Nombres de places ouvertes aux admissions sur titres en 2021

Nombres de places offertes par filière :

Filière L3 : 5 places *

Filière M1 : 10 places *

* Le jury se réserve la possibilité de reporter des places non pourvues d'une filière sur une autre.

3 Informations sur les titres universitaires recevables.

Les candidats doivent transmettre la fiche synoptique de la L3 ou du M1 suivi afin de vérifier la cohérence avec les prérequis pour suivre les enseignements de Télécom SudParis.

Les candidats étrangers peuvent candidater sous réserve que leur titre soit jugé équivalent.

3.1 L3 :

Le tableau ci-dessous indique les mentions ou spécialités de licence les plus compatibles avec une poursuite d'études dans la formation d'ingénieur sous statut étudiant de Télécom SudParis :

Licences	
Mathématiques	Oui
Mathématiques et Informatique	Oui
Mathématiques et Physique	Oui
E3A (Électronique, Électrotechnique, Automatique)	Oui
Physique	Oui
Sciences et Techniques pour l'Ingénieur	Oui
Informatique	Sous réserve(*)
Mécanique, Génie Civil, Matériaux	Non
Biologie, Biochimie, Chimie	Non

(*) soumis à une épreuve probatoire de mathématiques

3.2 M1 :

Le tableau ci-dessous indique les mentions ou spécialité des M1 les plus compatibles avec une poursuite d'études dans la formation ingénieur sous statut étudiant de Télécom SudParis.

Domaines ou mentions	
Mathématiques	Oui
Physique	Oui
Électronique, électricité, automatique	Oui
Sciences de l'ingénieur	Oui
Informatique	Sous Réserve (*)
Génie des procédés	Non
Mécanique, Génie civil, Matériaux	Non
Sciences de l'environnement	Non
Biochimie, Biologie, Chimie	Non

(*) soumis à examen probatoire de mathématiques

4 Présentation de Télécom SudParis.

Télécom SudParis
9 rue Charles Fourier - 91011 EVRY Cedex
Site Web : www.telecom-sudparis.eu

Télécom SudParis :

Télécom SudParis est une grande école publique d'ingénieurs reconnue au meilleur niveau dans le domaine du numérique. La qualité de ses formations est basée sur **l'excellence scientifique de son corps professoral et une pédagogie mettant l'accent sur la gestion de projet, l'innovation et l'interculturalité**. Télécom SudParis fait partie de l'IMT (Institut Mines-Télécom), premier groupe d'écoles d'ingénieurs en France, sous tutelle du ministre en charge de l'Industrie. Elle partage un campus international avec Institut Mines-Télécom Business School.

Au cœur d'une des régions les plus dynamiques d'Europe, Télécom SudParis forme des ingénieurs généralistes de la **transition numérique, enjeu stratégique pour la plupart des secteurs d'activité**. L'École propose une offre de formations très diversifiée :

- Cyber-sécurité
- Jeux Vidéo
- Transformation digitale
- Data Science
- Système d'information
- Internet des objets
- Management Stratégique
- Industrie 4.0
- Réalité augmentée
- e-santé
- Imagerie
- Cloud
- Modélisation
- Systèmes embarqués
- Réseaux très haut débit
- Entrepreneur et innovation
- Optique et électronique
- Finances
- Architectures réseau

Un profil de diplômés qui fait la différence

- Expert du numérique : une vision et des connaissances scientifiques larges avec une forte expertise pour pouvoir anticiper les évolutions.
- Innovant : pour créer de nouvelles solutions, des méthodes, produits et services.
- Agile : pour gérer des projets et fédérer les talents en mode collaboratif, dans des environnements, ouverts et multiculturels. Une part des enseignements est délivrée en collaboration avec Institut Mines-Télécom Business School, avec qui l'école partage son campus
- Responsable : une connaissance des relations humaines et des questions éthiques pour être un manager efficace et bienveillant.

Nos partenariats :

- **l'Institut Polytechnique de Paris**, pôle d'excellence de rang mondial qui réunit grandes écoles d'ingénieurs : Télécom SudParis, l'Ecole Polytechnique, Télécom Paris, l'ENSAE Paris et l'ENSTA Paris.
- Plus de 130 accords avec des établissements répartis dans plus de 40 pays sur les 5 continents.

DES DIPLÔMÉS RECHERCHÉS

92 % des diplômés signent leur contrat en moins de 3 mois.

74 % de nos ingénieurs trouvent un emploi avant la fin de leur scolarité.

43,6 k€ annuels : salaire moyen d'embauche

UNE VIE EXTRA-SCOLAIRE RICHE

- **Foyer associatif** avec plus de 60 clubs ou associations.
- **Complexe sportif** : salle de musculation, gymnase, terrains de basket, tennis, beach-volley, parc Street Workout
- **Espace innovation et entreprise** : incubateur de start-ups, FabLab, plateformes d'expérimentation.
- **Espace de de co-working** : salles dédiées à la convivialité, au travail collaboratif et à l'innovation pédagogique, médiathèque

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Droits de scolarité (tarifs 2020) : 2650 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 4150 €/an pour les étudiants hors union européenne. Les boursiers sur critères sociaux sont exonérés de ces droits.

- **Aides sociales** : bourses sur critères sociaux (CROUS), Fonds social étudiant, Prêts, Aide ponctuelle du réseau d'alumni
- **Hébergement** : 900 logements sur le campus. Loyer entre 399€ et 1275 € hors ALS et APL.
- **Restauration** et cafétéria sur place, du petit déjeuner au dîner

Directeur des formations : Claude VILLARD

Directeur adjoint des formations : Emmanuel MONFRINI

Gestionnaire des admissions sur titres : Émilie KUBAS